

3V
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Espace Antibes, Local N°9 2208 Route de Grasse
06600 ANTIBES
531 122 448 RCS ANTIBES

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 MARS 2012

Déposé aux minutes du Greffe
du Tribunal de Commerce
d'Antibes :
19 AVR. 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous demander de statuer sur la demande d'agrément d'un projet de cession d'actions.

En effet, Monsieur Félix Pillet, Monsieur Renaglia Jean Antoine et la Société Street and House Dj ont manifesté leur intention de céder 1004 actions leur appartenant dans la Société à Monsieur THOMAS CIGNONI et Mademoiselle Tlang Déborah Letizia, demeurant respectivement 664 CHEMIN DES RASTINES 06600 ANTIBES et 32 Avenue Pierre de Coubertin 06150 Cannes la Bocca.

Aux termes de l'article 11, 12 et 13 des statuts, cet agrément doit être voté par la majorité des associés représentant au moins la majorité des voix des associés disposant du droit de vote des actions.

Si vous autorisez cette cession, vous devrez agréer Mademoiselle Tlang Déborah Letizia comme nouvelle associée.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à ANTIBES
Le 23 Mars 2012
La Présidence

